



*Mairie*  
**38142 Besse en Oisans**

Téléphone : 04 76 80 25 80  
email : mairie.besse38@orange.fr

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30 MARS 2018**

### **ORDRE DU JOUR**

- **Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2017**
- **Vote du Budget Primitif 2018 et décisions annexes (imposition, participations, subventions, etc.)**
- **Travaux d'investissement : planning de réalisation et demandes de subventions**
- **SACO : retrait de la Communauté de Communes de la Matheysine au titre de la compétence GEMAPI**
- **Création de poste de rédacteur principal de 2eme classe (avancement de grade)**
- **Urbanisme : autorisation de surplomb du domaine public**
- **Urbanisme : Examen des dossiers de permis de construire et de déclarations préalables**
- **Questions diverses**

### **COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2017 :**

Le compte administratif 2017, conforme au compte de gestion de la Trésorerie de Bourg d'Oisans se résume comme suit :

- **COMMUNE :**

- **Section de fonctionnement :**

Résultat à la clôture de 2016 (PM 40 000 € virés à la section d'investissement)	+ 32 296.60 €
Résultat de l'exercice 2017	+ 31 732.51 €
<b>Résultat cumulé au 31/12/2017</b>	<b>+ 64 029.11 €</b>

- **Section d'investissement :**

Résultat à la clôture de 2016	- 19 349.71 €
Résultat de l'exercice 2017	- 30 077.29 €
<b>Résultat cumulé au 31/12/2017</b>	<b>- -49 427.00 €</b>
Restes à réaliser en recettes d'investissement	+ 36 153.50 €
Restes à réaliser en dépenses d'investissement	- 1 078.00 €
Total avec restes à réaliser	-14 3561.50 €

### **BUDGET PRIMITIF 2018 :**

Le Budget Primitif 2018 est voté comme suit :

Affectation d'une partie du résultat de fonctionnement de 2017 à la section d'investissement sur le budget 2018 pour 30 000 €

La section de fonctionnement s'équilibre à	376 590.11 €
La section d'investissement s'équilibre à	389 973.50 €

### **DELIBERATIONS :**

- **Délibération fiscale :** les taux d'imposition communaux (Taxes Foncières, Taxe d'Habitation, CVAE) restent inchangés par rapport à 2016
- **Attribution de subventions de fonctionnement** pour l'année 2018 à des associations locales
- **Assainissement (SACO) :** décision de prise en charge par la Commune de la totalité de la part fixe (abonnement) de la redevance d'assainissement, ce qui représente 144.19 € par abonné pour une année complète.
- **SACO :** acceptation du retrait de la Communauté de Communes de la Matheysine au titre de la compétence GEMAPI
- **Gestion du Personnel communal :** création d'un poste de rédacteur principal de 2eme classe (avancement interne par ancienneté)

- **Urbanisme :** autorisation de surplomb du domaine public du domaine public suite à demande conjointe sur un permis de construire en cours d'instruction
- **Eclairage Public Tranche 1 :** demande de subvention auprès de la Communauté de Communes de l'Oisans en complément de la participation du SEDI
- **Pose de compteurs sur réseaux de distribution d'eau potable :** demande de subvention auprès de la Communauté de Communes de l'Oisans
- **Remplacement des menuiseries de la Mairie :** demande de subvention auprès de la Communauté de Communes de l'Oisans au titre des réductions énergétiques

### **PROGRAMMATION DES TRAVAUX / SELON BUDGET PRIMITIF 2018**

Sous réserve de l'obtention des financements correspondants, les travaux suivants inscrits au Budget Primitif sont programmés pour 2018 :

- Bâtiments communaux :
  - Traitement acoustique de la salle polyvalente
- Voirie/Aménagement de village:
  - Réalisation de travaux de voirie à l'intérieur du village
  - Achèvement des travaux d'aménagement des aires d'accueil de l'entrée du village et de Beyer (aménagement et intégration paysagère des abords)
  - Modernisation et remise aux normes de l'Eclairage Public Tranche 1
  - Réaménagement du terrain du jeu de boules et déplacement des jeux d'enfants (régularisation foncière en cours)
- Alpages :
  - Réalisation du quai d'embarquement collectif
- Réseaux :
  - Travaux de protection et d'aménagement des captages
  - Mise en place de compteurs sur le réseau de distribution d'eau

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Jury d'assises : tirage au sort de 3 personnes sur la liste électorale de la commune, pouvant être amenées à siéger en jury d'assises
- Point sur les différents syndicats et la Communauté de Communes
- Maison des Alpages : travaux de réaménagement et de restructuration. Réouverture début mai
- Examen des dossiers d'urbanisme (1 déclaration préalable)